

# PROXIMITÉ

## Conseil communal du 28 avril 2021 | Aménagements RER

Les travaux de préparation du RER progressent heureusement : des aiguillages ont été placés le mois passé pour permettre les changements de voie entre les trains « lents » et les trains plus rapides à hauteur d'Ottignies - LLN.

Nous sommes ravis de voir que les travaux d'installation des ascenseurs ont lieu actuellement à la gare de Rixensart. De même des travaux aux quais ont lieu actuellement à Genval.

Pendant l'hiver, nous sommes promenés notamment à Ottignies à différents endroits impactés par les travaux du RER (Profondsart, Buston - Limelette, rue de Renivaux, Bois des Rêves). Des travaux d'aménagement ont été réalisés.

Aux abords de ceux-ci, des plantations ont été faites qui habillent progressivement les constructions ferroviaires bétonnées. Des plantations ont été réalisées à La Hulpe et à Profondsart. A ces endroits, des treillis métalliques ont été installés permettant aux plantes grimpantes de se développer. C'est également le cas aux abords du pont de Groenendael avec aussi l'aménagement d'une belle passerelle cyclable qui enjambe le pont.

Le long de la traversée de Rixensart-Genval, vu du chemin de fer principalement, les murs sont tagués à peu près partout. Jusqu'à présent aucune plantation n'a été effectuée dans les bacs des murs qui étaient prévus pour être « verdurisés ».

Nous nous rappelons bien des images montrées au public lors du lancement du projet début 2000 lors d'une projection organisée dans la salle Martin Luther King présidée par le Bourgmestre Jean Vanderbecken.

Le Ravel « Wawa » entre la gare et l'avenue Princesse Paola est vraiment basique, non entretenu et non éclairé. Le fléchage est absent. Ce sentier est même dangereux car 2 vélos doivent ralentir pour se croiser.

De la même manière, les abords de l'ancienne gare (l'ancien quai en graviers rouges) ne sont plus entretenus. Tout cela donne une triste image de Rixensart alors que l'ancienne gare blanche est jolie et typique des réalisations de l'époque.

Cela ressemble à un terrain vague alors que la zone pourrait par exemple être simplement régulièrement fauchée...

Depuis 2 ans, des tags sont apparus sur le pont du pèlerin ainsi qu'au tunnel de la rue de Froidmont. Il serait bon d'intervenir avant que le revêtement du pont ne soit entièrement souillé.

Voici nos questions :

- 1. La commune a-t-elle écrit à la SNCB-Tuc Rail pour leur demander de tenir leurs engagements concernant la verdurisation des installations en béton ?
- 2. Quelle est la réponse de la SNCB à ce sujet ?
- 3. Les jardinières en béton peuvent-elles être laissées à l'abandon comme cela avec des arbustes qui y poussent de manière non contrôlée ?
- 4. Comment la commune pourrait-elle améliorer les abords de l'ancienne gare et le « Ravel » ?
- 5. Outre les négociations avec la SNCB, ne pouvez-vous pas trouver d'autres solutions ? Nous pensons aux aides pour réaliser des couloirs écologiques, pour le développement des pistes cyclables, aux initiatives pour replanter des arbres, développer des jardins partagés...
- 6. Qui est chargé de l'entretien et de la maintenance des ouvrages d'arts (Pont et Tunnel) pour lutter notamment contre les tags ?

Thierry Bennert

\*

## Conseil communal du 28 avril 2021 | **Gestion des déchets**

Sachant qu'une des volontés prioritaires de la Wallonie (mais aussi de notre commune), est d'offrir aux citoyens un espace public propre et de qualité. La Région a dès lors, à l'initiative de la Ministre wallonne de l'Environnement, libéré un budget de 1,8Mio pour, dans le cadre d'un plan global, renforcer l'efficacité des communes dans l'identification des auteurs d'incivilités ayant un impact sur la propreté publique,

Sur les 262 communes, 151 ont répondu à un appel à projets initié en septembre dernier. Nonante quatre d'entre-elles ont été sélectionnées et recevront un subside de maximum 25000 euros leur permettant de s'équiper de caméras destinées bien sûr, exclusivement à la propreté publique afin d'agir contre un certain sens d'impunité, et d'assumer un rôle, non seulement, sanctionnateur mais également de prévention et de dissuasion.

Dans le cadre de cet appel à projet, Be Wapp a rédigé un guide juridique et technique pour l'installation de ce matériel de vidéosurveillance dont l'utilisation doit bien évidemment répondre aux conditions de la Loi sur les caméras de surveillance et notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée.

Notre commune n'a pas été sélectionnée dans le cadre de cet appel à projet.

Par ailleurs, toujours dans le cadre d'une volonté de tendre vers le zéro déchet, la Région a également libéré un montant de 1,5Mio d'euros pour les communes qui ont rédigé un Plan local de propreté reprenant les différentes facettes de la lutte contre la malpropreté (actions de sensibilisation, d'éducation, de participation citoyenne, de développement de solutions concrètes proposées aux habitants ...).

Mes questions :

1. Le Collège a-t-il introduit un tel dossier pour l'appel à projet ?
  - Si oui,
    - Quels étaient les emplacements potentiels identifiés pour être équipés d'une caméra.
    - Quel était la manière dont la commune imaginait-elle de s'organiser pour exploiter au mieux les images fournies.
  - Si non, pourquoi le Collège n'a-t-il répondu à cet appel à projet ?
2. Notre commune a-t-elle rédigé un Plan local de propreté ?
  - Si oui quelles sont les actions prévues ?
  - Si non pourquoi et quelles sont ses intentions ?

Etienne Dubuisson

\*

Conseil communal du 28 avril 2021 | **Travaux Infrabel, gare de Genval, rue de Rosières**

Etienne Dubuisson